

**DÉCISION n° 18-143  
PORTANT CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
(CTE - CCP ANT)**

**Le Président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu le décret consolidé n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ENS de Lyon ;*

*Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;*

*Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;*

*Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon approuvé par le conseil d'administration du 15 juin 2018 ;*

*Vu la décision n°18-131 portant sur l'organisation des élections professionnelles,*

**DECIDE :**

**Article 1er : Candidatures au Comité technique de l'ENS de Lyon**

- 1- Est candidate la liste « *CGT FERC SUP de l'ENS de Lyon* » aux élections du Comité technique de l'ENS de Lyon.

Elle est composée de :

- 1 : Camille BORNE
- 2 : Férouze GUITOUN
- 3 : Fabrice BESNARD
- 4 : Sabrina CHATTI
- 5 : Ludivine VAGNEUR
- 6 : Perrine MASSONNEAU SEMEILLON
- 7 : Fabien MONGELARD
- 8 : Cédric GUILLAUD
- 9 : Lilian MATHIEU
- 10 : Natacha PORTIER
- 11 : Josette KIRCHER
- 12 : Sabine MAGRO
- 13 : Stéphane ROUX
- 14 : Benoit CAPITAIN
- 15 : Françoise MOREL-DEVILLE
- 16 : Daniel BARBAR
- 17 : Sadia DJEMAI-CHELLIG
- 18 : Maran DAVASSOU
- 19 : Igor MOULLIER
- 20 : Dominique PONSARD

- 2- Est candidate la liste « *SUD Éducation et Sud Recherche EPST* » aux élections du Comité technique de l'ENS de Lyon.

Elle est composée de :

- 1 : Lydie KOWET
- 2 : Pierre-Yves JALLUD
- 3 : Maud INGARAO
- 4 : Eric DUCHANOIS
- 5 : Sylvie MARCASSA
- 6 : Farouk LADAOUI
- 7 : Samantha SAIDI
- 8 : Henri GUINAND
- 9 : Aïda KHARKHACHE
- 10 : Jean-Christophe ANGAUT
- 11 : Afifa ZENATI

- 12 : François FOUCHARD
- 13 : Aurélie BLANC
- 14 : Bruno BLANCHARD
- 15 : Nadine PONTAL
- 16 : Jacques BERVIN

3- Est candidate la liste « *Sgen -CFDT* » aux élections du Comité technique de l'ENS de Lyon.

Elle est composée de :

- 1 : Elke HALLEZ
- 2 : Emmanuel SEIGLAN
- 3 : Zofia HAFTEK-TERREAU
- 4 : Vivien VERGES
- 5 : Aude RIOM
- 6 : Nicolas SANZANO
- 7 : Claire LUCARELLI
- 8 : François OUEDRAOGO
- 9 : Christine PAQUIEN
- 10 : Christophe BARBERET
- 11 : Sophie BLANC
- 12 : Christian LAMY
- 13 : Magali NAVILLE
- 14 : Frédéric BRUNET
- 15 : Aurélie BOUVIER
- 16 : Bruno BLONDOT

## **Article 2 : Candidature à la Commission consultative paritaire des agents non titulaires**

Est candidate l'organisation syndicale « *CGT FERC SUP de l'ENS de Lyon* » à la Commission consultative paritaire des agents non titulaires (scrutin de sigle).

**Article 3 : Exécution**

Le Directeur général des services de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 8 novembre 2018,

Le Président de l'ENS de Lyon



Jean-François PINTON

*Diffusion :*

- *affichage sur les deux sites à la date de la signature, sur les panneaux réservés à cet effet ;*
- *intranet, rubrique « informations institutionnelles » – « décisions du président ».*

**Modalités de recours contre la présente décision :** En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon.

